

**Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2019-E-025**

**Séance du 16 mai 2019**

**Avis concernant une demande d'autorisation de travaux en RNN du Haut Rhône Français dans le cadre d'un confortement de berges entre le PK 99,6 et le PK 99,5 (26)**

Lors de la séance du jeudi 16 mai 2019, le CSRPN a examiné une demande d'autorisation de travaux en RNN du Haut Rhône Français dans le cadre d'un confortement de berges entre le PK 99,6 et le PK 99,5 (26).

Le CSRPN émet un avis favorable par rapport aux travaux de confortement de berges entre le PK 99,6 et le PK 99,5 bien que la reconstruction à l'identique ne garantisse pas la pérennité de l'ouvrage.

Cependant, compte tenu des éléments présentés, la validation d'un plan de gestion pluriannuelle sur les 4 digues qui concernent directement la réserve n'est pas envisageable pour l'instant.

Le CSRPN demande au gestionnaire de lancer une réflexion sur le fonctionnement et le rôle de ces digues sur le long terme et sur une échelle spatiale plus importante avec notamment une modélisation hydraulique de la plaine pour bien comprendre l'intérêt et les limites de chacune des digues. Un lien avec les enjeux en termes d'urbanisme serait un plus.

Le président du CSRPN  
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

